

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2021 À 20 h 00

Nombre de conseillers en exercice : 19, présents : 17, procurations : 1, votants : 18.

L'an deux mille vingt et un, le vingt-et-un du mois d'octobre à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 15 octobre 2021 et sous la présidence de monsieur le maire.

Sont présents MM et Mmes : Jean TISSOT – Olivier LAURENT – Hélène PERDRIELLE – Julien LEPRÉ – Cristelle VEILLARD – Bruno PÉCHON – Jean GALÉRA – Annie ROLLANDIN – Maryse VANNEL – Jean-Paul BADIA – Cathy GARCIA EBOLI – Stéphane IDÉ – Alberto DE SOUSA – Magalie SURJUS – Isabelle PILLON – Ghislaine PIOT – Stéphane FICCA.

Absente ayant donné pouvoir : V. GRILLET a donné pouvoir à G. PIOT

Absent n'ayant pas donné pouvoir : R. GENESSEY

Secrétaire pour la séance : C. VEILLARD

Ordre du jour

- Validation PV conseil municipal du 23 septembre 2021
- Délibérations
 - Renouvellement bail location étang communal
 - Modification de la liste des emplois communaux
 - Travaux TE 38 année 2022 : rénovation éclairage public
- Divers
 - Point sur l'application mobile
 - Gestion de la salle polyvalente
 - Bâtiments
 - Bureau de poste
 - Préparation du budget 2022
 - Questions diverses

PROCÈS-VERBAL DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL TENU LE 23 SEPTEMBRE 2021

En l'absence de remarques, ce procès-verbal est adopté en l'état.

Voté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 20211021-01

RENOUVELLEMENT BAIL LOCATION ÉTANG COMMUNAL (présenté par C. Garcia Eboli)

En l'attente de l'avancement du projet de la commune sur l'aménagement de l'étang, il est proposé de renouveler pour un an le bail de location à l'association des pêcheurs de Chaponnay, toujours intéressée à utiliser notre étang, pour un montant identique annuel de 1 680 €. Ce nouveau bail court jusqu'au 11 novembre 2022.

Voté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° 20211021-02

TRAVAUX TE 38 ANNÉE 2022 : RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC (présenté par J.-P. Badia)

Ces travaux concernent la dernière tranche de rénovation de l'éclairage public de la commune, ce qui nous permettra d'être complètement équipés en LED. Le coût total pour la commune sera de 19 030 € sur un montant global, avant subventions, de 90 482 €.

Olivier Laurent précise que la présente délibération impactera automatiquement le budget 2022.

Voté à l'unanimité.

Olivier Laurent demande si d'autres projets d'éclairage public sont prévus, notamment à partir de 2023 quand la rénovation en cours sera bouclée. Des devis ont été demandés pour prolonger l'éclairage public sur le chemin du Molaret et pour prolonger sur le chemin des Vignes. Ces travaux pourraient avoir lieu dès 2022 si c'est ce que souhaite le conseil.

Olivier Laurent fait remonter une demande d'habitants concernant l'éclairage du rond point chemin de Maupas/chemin des Vernes, et le non éclairage du passage piéton d'accès à l'arrêt de car pour les collégiens et lycéens qui, par contraste, paraît encore plus sombre.

Annie Rollandin demande s'il est possible de diminuer l'intensité d'éclairage pendant la nuit. Il s'avère que c'est déjà le cas (baisse progressive de 50 %), mais que faire plus nécessite de bien réfléchir du fait des coûts de mise en œuvre et de manière à ne pas revenir en arrière ensuite pour la vidéo-protection.

MODIFICATION DE LA LISTE DES EMPLOIS COMMUNAUX

La délibération est reportée à un conseil ultérieur.

QUESTIONS DIVERSES

APPLICATION MOBILE (présenté par B. Péchon)

Une recherche des différents acteurs a été menée, et cinq ont été retenus : My Mairie, Néo City, Lumiplan, Illiwap, et Berger-Levrault. Deux types d'application se dégagent : une application mutualisée entre différentes communes (on télécharge une application et on s'abonne à une commune), ou une application dédiée à la municipalité, plus onéreuse mais plus individualisée. Dans la plupart des cas, l'engagement est d'un an minimum.

Le choix de l'application doit être fait de manière cohérente avec un possible remplacement du panneau lumineux, et en tenant compte de la possibilité d'une gestion simultanée du site web, de manière à ne saisir qu'une fois les annonces.

Concernant le calendrier, l'objectif est de déployer l'application pour diffuser de l'information dans le bulletin municipal de janvier 2022, quitte à finaliser ensuite le choix précis des modules.

Jean-Paul Badia interroge sur les usages prévus. Il s'agit de disposer d'une alternative aux réseaux sociaux dédiée à la commune, de pouvoir diffuser des alertes, avec une volonté de disposer d'un système sans identification. Est recherchée également la possibilité de faire des sondages, de recevoir des signalements des habitants (souvent via un module supplémentaire dédié). Il faut être en possibilité de cibler certaines notifications auprès des personnes concernées/intéressées uniquement, pour éviter un effet « ras le bol ».

GESTION DE LA SALLE POLYVALENTE (présenté par J. Lepré)

Plusieurs points sont à revoir.

Actuellement la location de la petite salle et de la grande salle sont faites selon 2 tarifs différents. Or, lorsque la petite salle est utilisée, la grande est au moins traversée pour accéder aux sanitaires. Il faut s'interroger sur les tarifs, sur des prêts à titre gracieux (pour le personnel communal ? pour les élus ?).

D'autre part, des particuliers demandent à emprunter du matériel. Il faut s'accorder sur ce qu'on accepte de prêter et/ou louer, et à quelles conditions. Jean Tissot insiste sur l'importance de s'assurer de la qualité du matériel pour des raisons de sécurité.

Le logement de fonction (T2) attenant à la salle polyvalente va être vacant. Il convient de trouver d'ici décembre quelqu'un pour reprendre le gardiennage de la salle (à qui on peut proposer cet appartement). Il faut clarifier le profil souhaité. De plus, des travaux sont à prévoir avant d'y installer un nouvel occupant.

BÂTIMENTS (présenté par J. Lepré)

Deux gros chantiers sont en cours.

- **Mairie** : début de l'installation de la climatisation le 2 novembre, devis en cours de finalisation pour les volets de la salle du conseil, travaux de peinture validés ainsi que l'installation d'un faux plafond, travaux de peinture également dans la salle de réunion du 1^{er} étage, devis électricité à travailler.
- **Bibliothèque de l'école** : travaux sur l'ossature bois pendant les vacances de Toussaint, puis ceux sur l'étanchéité de toiture si possible (sinon probablement pendant le fonctionnement de l'école), viendront ensuite la pose des menuiseries (possiblement sur des mercredis), l'aménagement intérieur reste à planifier.

BUREAU DE POSTE (présenté par J. Tissot)

Selon un cycle de 2 ans, les responsables de la Poste réévaluent les horaires d'ouverture des bureaux. Une proposition a été faite avec des horaires très restreints (environ 14h par semaine). Une proposition alternative a été demandée par M. le maire. Une solution discutée avec les autres communes (dont Luzinay qui dispose également d'un bureau de poste) permettrait des amplitudes d'ouverture plus larges.

La Poste propose, comme alternative, la reprise des activités par des commerçants.

PRÉPARATION DU BUDGET 2022 (présenté par O. Laurent)

Les crédits de fonctionnement peuvent être dépensés tout au long de l'année. Les crédits d'investissement sont clôturés du 10 décembre (paiement effectué) jusqu'au vote du budget de l'exercice suivant, à moins d'utiliser un crédit de report. Cette demande de crédit de report doit être faite en une seule fois.

Il est demandé aux commissions :

- une liste des projets prévus pour 2022 avec un chiffrage approximatif pour le 1^{er} décembre 2021 (si une somme de type "argent de poche", i.e. hors projet, serait utile au fonctionnement de la commission, le signaler) ;
- des chiffrages détaillés (devis à l'appui, et une évaluation des coûts de fonctionnement induits s'il y en a) pour le 15 janvier 2022.

MAISONS AGES & VIE (présenté par O. Laurent)

La structure « [Ages&Vie](#) » est venue présenter ses actions : domiciles partagés via la construction de logements pour personnes vieillissantes en début de perte d'autonomie. Chaque maison comporte 8 logements (chambre, sanitaires) et un espace commun : cuisine et pièce de vie, avec l'embauche de 8 personnes pour le fonctionnement et la gestion des 2 maisons. Chaque maison est construite avec, à l'étage, un appartement pour des familles (dont l'un des membres travaille pour cette structure), plus un logement pour une astreinte permettant la présence de personnel 24h/24 et 7j/7.

L'implantation d'un projet (2 maisons) nécessite un terrain de 2 500 à 3 000 m² à un prix inférieur à celui du marché. Trois lieux potentiels ont été identifiés : maison Cara, jardin du château, terrain de la piscine. Le conseil est invité à réfléchir à la pertinence d'un tel projet pour la commune et à la volonté d'y participer via la proposition d'un terrain à prix réduit.

PROJET CRÉDIT MUTUEL AUa3-AUa4 (présenté par J. Tissot)

Suite aux retours faits lors de la présentation du projet au conseil, une nouvelle proposition a été faite par le Crédit Mutuel concernant les zones AUa3 et AUa4. Cet avant-projet présente entre autres des lots dont la taille a été revue à la hausse. La surface du plus petit lot passe à 390 m².

POLICE MUNICIPALE (présenté par J. Tissot)

Suite à vérification auprès du centre de gestion, il existe une procédure d'intégration directe dans le grade de gardien-brigadier.

PANNEAUX DE SIGNALISATION (présenté par J.-P. Badia)

L'installation d'un panneau pour rappeler l'existence de priorités à droite dans le village est proposé.

Un agrandissement de la zone 30 km/h est également à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.